



Institut für Föderalismus
Institut du Fédéralisme
Institute of Federalism

Cours de perfectionnement consacré à l'Etat fédéral suisse, ses fondements et son fonctionnement

Séminaire sur le fédéralisme

20 – 22 janvier 2021

Hotel & Bildungszentrum Matt
Schwarzenberg LU

Une manifestation organisée par l'Institut du Fédéralisme, en partenariat avec le Conseil des États, l'Office fédéral de la justice, la Fondation ch pour la collaboration confédérale, l'Association des Communes Suisses et l'Union des villes suisses.

- Contenu:** L'État fédéral suisse est généralement considéré comme une réussite, car il permet de faire co-exister harmonieusement l'unité et la diversité. Mais dans le même temps, cette structure fédérale se révèle exigeante et peut même véhiculer une image négative, cet « esprit de clocher » qu'on appelle en allemand «Kantönligeist». Pour que le fédéralisme prospère, il convient de lui accorder toute l'attention et les soins qu'il mérite.
- Comment les compétences sont-elles réparties dans certains domaines spécifiques ? Qui doit prendre en charge les coûts liés aux tâches de l'État ? Quelles sont les possibilités de coopération, aussi bien verticale qu'horizontale ? Le séminaire veut aborder de telles questions, et bien d'autres encore. Des conférences, des travaux de groupe et des discussions permettront d'éclairer les fondements du fédéralisme suisse pour ensuite approfondir l'examen de thèmes sélectionnés.
- Objectifs:** Les participantes et les participants auront l'occasion d'améliorer leurs connaissances des caractéristiques et du fonctionnement du fédéralisme suisse, depuis ses racines historiques jusqu'à leurs avatars juridiques. Ils découvriront les principes constitutionnels régissant notre pays et discuteront de leur application dans la pratique. Au surplus, les participantes et les participants aborderont les tensions existant entre la politique et l'État de droit, et ils pourront aiguïser leur sensibilité aux défis de l'heure tout en réfléchissant aux solutions qui pourraient leur être apportées.
- Public-cible:** Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes qui, engagées dans la politique active ou dans des domaines connexes, mais aussi dans les exécutifs au sens le plus large, sont confrontées à des questions fondamentales liées au fédéralisme. Cela touche notamment les membres d'autorités et les collaborateurs-trices des administrations fédérales, cantonales et communales, mais aussi les membres d'organes statutaires tripartites, intercantonaux ou in-tercommunaux, les politiciens et les politiciennes, les médias ainsi que toutes les personnes intéressées par les questions touchant l'Etat de droit et la politique de l'État.
- Langue du séminaire:** Le séminaire se déroule en français et en allemand, sans traduction. Une connaissance passive de la langue partenaire est dès lors indispensable.

Programme: MERCREDI, 20 JANVIER 2021

10.30	Salutations et introduction	Bernhard Waldmann
10.45	Les fondements du fédéralisme suisse Conférence	Eva Maria Belser
11.15	L'ordonnancement territorial de l'Etat fédéral Cours principal	Jean-Christophe Geiser
12.00	Cours complémentaire sur les fusions de communes	Micheline Guerry-Berchier
12.30	Repas de midi	
14.00	Répartition des tâches et des compétences Conférence	Bernhard Waldmann
15.00	Ateliers	
	A1. Formation et culture (d)	Susanne Hardmeier
	A2. Espace et environnement (f)	Valérie Défago
	A3. Migration et intégration (d)	Adrian Gerber
	A4. Transports publics (d)	Anna Barbara Remund
	Pause (pendant les ateliers)	

17.00 Evaluation des ateliers
Rapports des groupes et discussion

18.00 Fin des travaux
19.00 Repas du soir

JEUDI, 21 JANVIER 2021

08.30 **Fédéralisme et finances** Andreas Stöckli / Mark Schelker
Deux conférences abordant les points de vue juridique et économique

10.15 Pause

10.30 **Association et collaboration** Eva Maria Belser
Cours principal

11.15 Cours complémentaire relatif à la collaboration horizontale Bernhard Waldmann

12.15 Repas de midi

14.00 Cours complémentaire relatif à la collaboration verticale Stefanie Wiget

15.00 Ateliers
B1. Santé (d) N.N.
B2. Collaboration transfrontalière (f) Anna-Karina Kolb
B3. Gouvernance des agglomérations (d) Daniel Arn
B4. Projet E-Government (d) Jürg Wichterermann

Pause (pendant les ateliers)

17.00 Evaluation des ateliers
Rapports des groupes et discussion

18.00 Fin des travaux
19.00 Repas du soir

VENDREDI, 22 JANVIER 2021

08.30 **Fédéralisme coopératif** Andreas Stöckli
Conférence

09.15 Table ronde sur la transposition dans la pratique Renate Amstutz
Lorenz Langer
Roland Mayer
Heidi Z'graggen
Animation: Andreas Stöckli

10.15 Pause

10.30 **Défis et perspectives** Représentant-e-s des partenaires
Conférence et discussion finale Animation: Eva Maria Belser

11.45 Le mot de la fin Bernhard Waldmann

12.00 Clôture du séminaire

Direction générale:	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bernhard Waldmann, Prof. D^r en droit, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg ▶ Eva Maria Belser, Prof. D^r en droit, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg ▶ Andreas Stöckli, Prof. D^r en droit, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg
Intervenantes et intervenants:	<p>Renate Amstutz, Directrice de l'Union des villes suisses Daniel Arn, D^r en droit, avocat, <i>Recht & Governance</i>, Bern Valérie Défago Gaudin, Prof. D^r en droit, Chaire de droit administratif général et spécial, Université de Neuchâtel Jean-Christophe Geiser, avocat, conseiller juridique, Office fédéral de la justice Adrian Gerber, D^r ès lettres, Secrétariat d'Etat aux migrations Micheline Guerry-Berchier, Secrétaire générale de l'Association des Communes Fribourgeoises Susanne Hardmeier, Secrétaire générale de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique Anna-Karina Kolb, Directrice du Service des affaires européennes, régionales et fédérales à l'État de Genève Lorenz Langer, Prof. Dr en droit, <i>Assistenzprofessur für Öffentliches Recht und Völkerrecht unter besonderer Berücksichtigung europäischer Demokratiefragen</i>, Université de Zurich Roland Mayer, Secrétaire général de la Conférence des gouvernements cantonaux Anna Barbara Remund, Vice-directrice de l'Office fédéral des transports Mark Schelker, Prof. D^r rer. pol., Chaire d'économie publique, Université de Fribourg Jürg Wichtermann, D^r en droit, avocat, Chancelier municipal de la ville de Berne Stefanie Wiget, D^r en droit, avocate, Conseillère communale de la commune de Schwyz Heidi Z'graggen, D^r rer. soc., Conseillère aux Etats du canton d'Uri, ancienne Conseillère d'Etat du canton d'Uri</p>
Coûts du séminaire:	<p>CHF 1290.-</p> <p>Les coûts comprennent toute la documentation ainsi que les rafraichissements durant les pauses ; ils doivent être réglés au plus tard 45 jours avant le début du séminaire. Si un séminaire devait ne pas avoir lieu, les arrhes seraient intégralement remboursées.</p>
Coûts d'hébergement:	<p>Pour les personnes intéressées, les coûts d'hébergement sont les suivants, en fonction de l'offre choisie :</p> <p>Nuitée avec petit déjeuner à CHF 115.-/nuit (2 nuits) Repas de midi (buffet) à CHF 38.- chacun (2 jours) Repas du soir (buffet) à CHF 38.- chacun (2 soirs) Le prix des repas comprend l'eau minérale et un café.</p> <p>Nous transmettons votre réservation à l'hôtel ; les coûts d'hébergement doivent être réglés directement à la réception de l'hôtel durant le séminaire.</p>
Conditions d'annulation:	<p>En cas d'annulation confirmée jusqu'à six semaines avant le début du séminaire, des frais de dossier correspondant à 50% des coûts seront perçus. En cas d'annulation ultérieure ou de non-participation, les coûts seront facturés à 100%.</p>
Attestation de cours:	<p>Une attestation de cours ne sera délivrée qu'en cas de participation active à l'intégralité du séminaire.</p>
Délai d'inscription:	<p>23 novembre 2020</p>
Inscription:	<p>Formulaire en ligne</p> <p>Sitôt votre inscription déposée, vous recevrez une confirmation accompagnée d'une facture. Les demandes seront prises en considération dans l'ordre de leur réception (le nombre de participants est limité).</p>
Covid-19:	<p>Un concept de protection correspondant aux directives en vigueur au moment du séminaire sera mis en place. Des informations seront fournies peu avant le début de la manifestation.</p>
Renseignements:	<p>Lydia Sturny Institut du Fédéralisme, Av. Beauregard 1, CH-1700 Fribourg Tél.: +41 26 300 81 47 lydia.sturny@unifr.ch www.federalism.ch > Formation continue</p>